

les dispositifs "partenaires"

La Mission Locale

La Mission Locale vous conseille pour vous :

orienter ou vous réorienter professionnellement

dénicher la formation adaptée

trouver un emploi

aider à répondre aux problèmes de la vie quotidienne (logement, transport, santé...), s'ils freinent vos démarches professionnelles.

Vous êtes motivé, mais peut-être que la formation ou l'expérience que vous avez n'est pas suffisante pour le métier que vous visez ou l'emploi que vous cherchez ? Votre conseiller Mission Locale vous aidera à faire le point et vous (ré) orienter si besoin.

Une formation professionnelle adaptée, c'est faciliter votre accès à l'emploi. Mais cela mérite de choisir la bonne orientation ; votre conseiller le fera avec vous, avant de vous faciliter l'accès à une formation (préparer la sélection, trouver le financement...).

Pour vous appuyer dans vos recherches : un conseiller, qui sera votre principal interlocuteur, et qui pourra faire appel aux autres professionnels de la Mission Locale. Connaissant vos besoins et vos atouts, il vous apportera méthodes, conseils, contacts et... offres de postes.

Votre vie professionnelle, c'est aussi faire face aux difficultés de se loger, de se déplacer, de se soigner... Votre conseiller est là pour vous expliquer vos droits, les démarches à réaliser, et les aides financières qui peuvent exister.

RDV sur le [site internet de la Mission Locale](#)



Le Pass'Engagement

"Destiné aux Costarmoricaïns de 18 à 25 ans, le Pass'Engagement propose aux jeunes des **engager bénévolement dans une association** intervenant autour de toutes sortes de publics (encadrement d'activités sportives ou culturelles, aide aux devoirs, aide aux plus démunis, aux personnes âgées...).

En échange de cet engagement de deux ou trois heures par semaine, le Département soutient le projet personnel ou professionnel du jeune en lui octroyant une bourse pouvant aller jusqu'à 2 000 euros.

Les jeunes intéressés peuvent s'inscrire tout de suite auprès du Service jeunesse et éducation populaire au Conseil Départemental des Côtes d'Armor, Tel. 02 96 62 85 92.

En savoir plus sur le [site du Département](#).

Structure



ADMINISTRATION

LOISIRS

La cabane - Structure Infos Jeunes

Centre commercial Les Champs
1 rue Sainte-Barbe
22000 Saint-Brieuc

mardi, jeudi, vendredi : 15h15 - 18h30

mercredi : 11h15 - 18h30

samedi : 10h – 13h

Vacances scolaires

lundi : 12h30 - 17h30

du mardi au vendredi : 12h - 17h30

[07 64 72 21 37](tel:0764722137)

[07 64 72 21 39](tel:0764722139)

[Itinéraire](#)

[Courriel](#)

**SAINT
BRIEUC**

HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365

22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1

02 96 62 54 00

Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h

Sam : 9h-12h (formalités adm.)